



INGENIERIE PREVENTION SECURITE

GROUPE ATRIA PREVENTION

The Risk Management Company

CATALOGUE DE FORMATION 2020

PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

PREVENTION DU RISQUE INCENDIE

SECOURISME

SARL au Capital de 8 400,00 €

RCS Quimper : 809 859 812 / SIRET : 809 859 812.00012

Route de Saint André_29930 Pont-Aven / 15 Rue Jules THIREL_97460 Saint-Paul /

140 Avenue Roger SALENGRO_94500 Champigny sur Marne

Code APE 7112.B

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 29 08828 29 auprès du Préfet de la Région Bretagne

TVA INTRA. FR 78 809 859 812

AVANT-PROPOS



Olivier LEOMENT : Directeur Général



Chez 2L-IPS, Bureau d'Etudes spécialisé en Prévention Incendie, Coordination SSI, MOE & Formations, nous sommes persuadés qu'une prévention des risques efficace est une prévention anticipée, comprise, maîtrisée et surtout suscitant l'adhésion de tous les acteurs. C'est pourquoi 2L-IPS envisage ses missions dans un contexte de partenariat avec ses clients, intégrant à chaque étape de leur projet, leurs problématiques et objectifs afin de toujours déterminer la meilleure solution, budgétaire, technique et réglementaire.

La Prévention des Risques est une discipline complexe faisant appel à de multiples compétences. 2L-IPS s'est ainsi constitué et développé autour de collaborateurs aux profils complémentaires, tous experts dans leur domaine de spécialité respectif nous permettant de projeter des équipes couvrant l'ensemble des problématiques s'imposant à nos clients de la coordination SSI à la Maîtrise d'œuvre en passant par les formations réglementaires.

Enfin, nous croyons au bien-être au travail, à l'esprit d'équipe et d'entraide. Nous pensons que nous sommes tous dépendants les uns des autres, raison pour laquelle nous sommes tous égaux. C'est dans cet esprit que nos équipes opèrent, créant ainsi un climat d'efficience sur les opérations que nous pilotons.

Afin de toujours rester au plus près de ses clients, 2L-IPS disposent de 3 agences en Métropole et d'une agence implantée sur l'île de la Réunion nous permettant ainsi de couvrir l'ensemble de la France Métropolitaine et tous les territoires de l'Océan Indien.

Olivier LEOMENT

SOMMAIRE

FORMATIONS

2019-2020

PREVENTION

RISQUES

PROFESSIONNELS

INCENDIE

SECOURS

NOS VALEURS	page 01
UN ENVIRONNEMENT CONVIVIAL	page 02
UN ENGAGEMENT QUALITE	page 03
NOTRE APPROCHE PEDAGOGIQUE	page 04
UNE FORMATION SUR MESURE	page 05
COMMENT FINANCER SA FORMATION	page 06
GRILLE TARIFAIRE	page 07
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL	page 09
MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DU SST	page 10
INITIATION AUX PREMIERS SECOURS	page 11
MANIPULATION DU MATERIEL INCENDIE	page 13
MANIPULATION DES MOYENS D'EXTINCTION – UNITE MOBILE	page 14
EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION ET D'EVACUATION	page 15
EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION ET D'EVACUATION – UNITE MOBILE	page 16
EQUIPIER D'EVACUATION	page 18
FORMATION AU TRANSFERT HORIZONTAL ERP J & U	page 19
EXERCICE D'EVACUATION – RAPPORT D'ANALYSE DU RISQUE	page 20
EXPLOITATION D'UN SYSTEME DE SECURITE INCENDIE	page 21
EQUIPIER LOCAL IGH	page 22
PACK FORMATION	page 24
ILS NOUS FONT CONFIANCE	page 28

NOS VALEURS



L'esprit d'équipe :

La cohésion au sein du groupe 2L-IPS passe par une communication interne optimale et des relations professionnelles saines. La collaboration associée à la complémentarité de chacun facilite l'interactivité basée sur le respect mutuel dans le but d'atteindre un objectif commun.



La confiance :

2L-IPS n'est pas qu'une entreprise c'est également une communauté humaine. Adepte du management participatif, elle fédère ses salariés autour de la confiance et de la transparence. C'est dans cet esprit que nos équipes coopèrent, créant ainsi un climat d'efficacité sur les opérations que nous pilotons.



L'innovation :

Notre pôle dédié comprend des concepteurs, qui à l'aide d'une expérience forte ont opté pour une approche totalement novatrice qui révolutionne le monde du développement personnel et de la formation en entreprise.



La qualité :

Nos interventions sont guidées par le souci perpétuel de proposer un service efficace et adapté à nos clients. La pluralité des compétences de toute l'équipe 2L-IPS œuvre en ce sens et s'est imposée comme un maillon essentiel de la démarche qualité.

UN ENVIRONNEMENT

CONVIVIAL

Un accueil de qualité :

Toujours à votre écoute, nous vous conseillerons et répondrons à vos questions avec le plus grand intérêt.

Des pauses café offertes :

Une collation de début de formation est proposée. Du café et du thé sont distribués tout au long de la formation.

Du matériel pédagogique de qualité :

Nos supports pédagogiques ont été élaborés par une équipe de concepteurs spécialisés en andragogie. Nos formateurs sauront s'adapter à vos besoins grâce aux techniques pédagogiques qu'ils maîtrisent.

A proximité de chez vous :

Présent en France Métropolitaine et la Réunion, notre mobilité et notre disponibilité s'adapteront à vos besoins.



UN ENGAGEMENT

QUALITE



Des compétences reconnues :

Notre équipe se compose de formateurs et de concepteurs dotés d'une expérience confirmée assurant un gage de qualité. Expert en conception et en andragogie, ils vous présenteront une formation de qualité sous le joug de l'originalité et d'idées novatrices.

Une fiabilité maximum :

La remise en question est nécessaire et s'impose par l'actualisation des connaissances. Dès lors, l'ensemble de nos prestations sont à jour et s'adaptent à l'évolution de la réglementation.

Une qualité labélisée :

Notre capacité à donner des formations de qualité s'est cristallisée en validant notre DataDock en 2018. Reconnus par les financeurs paritaires, nous sommes éligibles à répondre aux besoins de formation provenant des OPCO et Fongecif.



DataDock

N°0049952

NOTRE APPROCHE

PEDAGOGIQUE

Novatrice

Notre pôle dédié comprend des concepteurs, qui a l'aide d'une expérience forte ont opté pour une approche totalement novatrice qui révolutionne le monde de la formation en entreprise. Cette dernière, adaptée à chaque demande du client, regroupe un savoir en perpétuel évolution inculqué par le biais d'animations mûrement réfléchies.

Pragmatique

Fini le textuel, vivez la formation animée, comprendre pour mieux apprendre tel est le mot d'ordre de notre organisme.

Dynamique

Nos intervenants sont tous issus du réseau 2L-IPS. Ils assurent ainsi la diffusion de nos valeurs. ils emmèneront vos groupes dans la bienveillance que l'on doit à chaque apprenant.



UNE FORMATION

SUR-MESURE



UN CATALOGUE PLURIEL

Les formations/animations proposées dans notre catalogue permettent de nous adapter à vos besoins. Elles concernent non seulement le monde du travail, mais aussi votre quotidien : Secourisme, incendie, prévention des risques, ... Tout en restant conforme à la réglementation, nous serons en mesure de répondre à vos contraintes organisationnelles et de temps.

FLEXIBILITE & ADAPTABILITE

Nous vous proposons une prise de contact préalable avec nos formateurs afin d'identifier, ensemble, vos attentes et vos besoins pour s'adapter au mieux à votre cœur de métier.

DE LA FORMATION A L'ANIMATION

Les animations proposées sauront vous séduire au travers de leur réalisme. L'analyse des situations de travail se fait en temps réel et donne une singularité et la satisfaction d'avoir participé à une séquence de formation unique.



FINANCER

SA FORMATION

La formation est essentielle. Elle contribue à l'épanouissement professionnel et participe à l'accomplissement de soi. L'aspect financier peut s'avérer être un frein aux démarches et touche aussi bien les salariés que les indépendants. Que vous soyez en CDD, en CDI, travailleur indépendant ou demandeur d'emploi, des solutions de financement existent :



Le Compte Personnel de Formation est utilisable par tout salarié. Il recense les droits acquis par le salarié tout au long de sa vie active et jusqu'à sa retraite ainsi que les formations dont peut bénéficier personnellement le salarié.

Arrêtés du 29 mars 2019 : les OPCA deviennent OPCO. Il existe 11 Opérateurs de Compétences agréés. Leur rôle est d'assurer le financement des contrats d'apprentissage, apporter un appui technique dans la mise en œuvre de certification et accompagner les PME dans la formation.



Pour le financement de leur formation et celle éventuellement de leur conjoint(e) collaborateur(trice) les travailleurs indépendants dépendent d'un fonds d'assurance formation (FAF), déterminé en fonction de la nature de leur activité.



Tarification des formations proposées par 2L-IPS 2020

intitulé de la formation	TARIF POUR UNE SESSION				TARIF DE SUITE ¹	
	TARIF INDIVIDUEL		TARIF DE GROUPE ²		TARIF DE GROUPE	
	€ HT/session	€ TTC/session	€ HT/session	€ TTC/session	€ HT/session	€ TTC/session
Formation initiale de SST (14h)	190	190	1250	1250	Devis sur demande	
Formation de MAC SST (7h)	130	130	790	790	Devis sur demande	
Formation Initiation aux Premiers Secours (3h)	90	90	690	690	Devis sur demande	
Formation Manipulation du Matériel Incendie (1h30)	80	80	490	490	Devis sur demande	
Formation Manipulation des moyens d'extinction Unité Mobile de Formation Incendie (1h30)	1200 à 2500	1200 à 2500	Devis sur demande	
Formation Equipier(e) de Première Intervention et d'Evacuation (3h)	100	100	690	690	Devis sur demande	
Formation Equipier(e) de Première Intervention et d'Evacuation Unité Mobile de Formation Incendie (3h)	1200 à 2500	1200 à 2500	Devis sur demande	
Equipier d'évacuation (2h30)	590	590	Devis sur demande	
Formation au transfert horizontal – ERP J & U (2h30)	590	590	Devis sur demande	
Exercice d'évacuation – Rapport d'analyse du risque incendie	Devis sur demande, est fonction de la taille du site					
Formation à l'exploitation d'un SSI (1h30 à 3h en fonction de la cat SSI)	Devis sur demande	Devis sur demande	Devis sur demande	
Formation Equipier Local de Sécurité IGH (1h30)	490	490	Devis sur demande	

¹ Prix dégressif en fonction du nombre de sessions programmées.

² Min et max requis : 4 à 10 pour le SST et le MAC SST ; 6 à 12 maximum pour la formation incendie ; 6 personnes par session pour les formations en unité mobile de formation (MME : 18 p/demi-journée ; EPI : 12p/demi-journée).

Secourisme

Sauveteur Secouriste du travail

Maintien et Actualisation des Connaissances du SST

Formation Initiation aux Gestes qui Sauvent




FORMATION INITIALE SST

OBJECTIF :

A la fin de la formation de sauveteur secouriste du travail (SST), le participant sera capable de connaître les principes de base de la prévention, de rechercher les risques pour protéger, d'examiner une victime, d'alerter les secours et de secourir une victime jusqu'à la prise en charge des secours spécialisés.

Modalité d'organisation

Public :	Tout salarié
Prérequis :	Aucun
Effectif :	4 à 10 stagiaires maximum par session
Durée :	14 heures en présentiel
	Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité : mail : contact@2l-ips.com

Programme de la formation

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Modalités pédagogiques

Basée sur des études de cas, des démonstrations pratiques, des phases d'apprentissage et des cas concrets. Cette formation SST obligatoire (sauveteur secouriste du travail) est essentiellement pratique et la plus proche possible du terrain.

Outils pédagogiques

- Visuels sur vidéo projecteur
- Plan d'intervention SST
- Plan d'Action Prévention SST
- Mannequins de secourisme
- Kit de maquillage
- Défibrillateur de formation
- Kit de matériels inertes pour cas concrets

Intervenants

La formation est assurée par l'équipe pédagogique de 2L-IPS. Les formateurs Sauveteur Secouriste du Travail sont certifiés par l'INRS et suivent un plan de formation continue piloté par l'INRS.

Documents délivrés

- Mémento INRS ED 4085
- Un certificat de sauveteur secouriste du travail, valide 24 mois, sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait les tests pédagogiques pour cas concrets.

Répartition



FORMATION MAC SST

OBJECTIF :

La formation de maintien actualisation des compétences des sauveteurs secouristes du travail (MAC SST) a lieu sur une journée tous les 2 ans. Le sauveteur secouriste du travail (SST) est un salarié de l'entreprise. Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur de la prévention dans son entreprise. Pour cela, il doit être régulièrement formé

Modalité d'organisation

Public :	Tout salarié
Prérequis :	Être titulaire du certificat SST
Effectif :	4 à 10 stagiaires maximum par session
Durée :	7 heures en présentiel
	Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité : mail : contact@2l-ips.com



Programme de la formation

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Modalités pédagogiques

Basée sur des études de cas, des démonstrations pratiques, des phases d'apprentissage et des cas concrets. Cette formation MAC SST obligatoire (sauveteur secouriste du travail) est essentiellement pratique et la plus proche possible du terrain.

Intervenants

La formation est assurée par l'équipe pédagogique de 2L-IPS. Les formateurs Sauveteur Secouriste du Travail sont certifiés par l'INRS et suivent un plan de formation continue piloté par l'INRS.

Outils pédagogiques

- Visuels sur vidéo projecteur
- Plan d'intervention SST
- Plan d'Action Prévention SST
- Mannequins de secourisme
- Kit de maquillage
- Défibrillateur de formation
- Kit de matériels inertes pour cas concrets

Documents délivrés

- Mémento INRS ED 4085
- Un certificat de sauveteur secouriste du travail, valide 24 mois, sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait les tests pédagogiques pour cas concrets.



Répartition



INITIATION AUX PREMIERS SECOURS

OBJECTIF :

Cette formation a pour objectif de permettre aux stagiaires d'acquérir les bases du secourisme et d'intervenir immédiatement auprès d'une victime en assurant la sécurité de son intervention, des lieux et des tiers en attendant l'arrivée de secours.

Modalité d'organisation

Public : Toute personne à partir de 10 ans désireuse de s'initier aux gestes de premiers secours

Prérequis : aucun

Effectif : 12 stagiaires maximum par session

Durée : 3 heures en présentiel



Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité :
mail : contact@2l-ips.com

Compétences visées

- Être capable d'exécuter les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, notamment lors d'accidents de la circulation.
- Être capable d'alerter les secours d'urgence.
- Être capable d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Intervenants

Formateurs titulaires du Brevet National de Moniteur des Premiers Secours, Sapeurs-Pompiers en activité ou reconvertis.

Répartition



Programme de la formation

Protection et l'alerte

- La protection et l'alerte
- Les accidents de la route
- Éviter le suraccident
- Les dégagements d'urgence
- La chaîne des secours
- L'alerte et les n° de secours

Secourir

- Les hémorragies externes
- La perte de connaissance
- L'arrêt cardiaque
- Les positions d'attentes et la surveillance des victimes

Outils pédagogiques

- Visuels sur vidéo projecteur
- Mannequins de secourisme
- Kit de maquillage
- Défibrillateur de formation
- Kit de matériels inertes pour cas concrets

Documents délivrés

Une attestation de fin de formation « Initiation aux premiers secours » avec la validation des compétences.

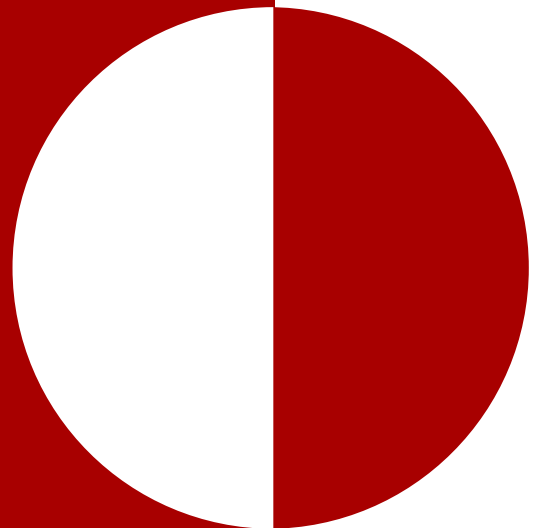
Incendie

Manipulation de matériel incendie

Manipulation des moyens d'extinction – Unité mobile

Equipier de première intervention et d'évacuation

EPI-E Unité mobile




MANIPULATION DE MATERIEL INCENDIE

OBJECTIF :

Cette formation a pour objectif de permettre à tous salariés d'entreprise de savoir manipuler un matériel incendie type extincteur portatif en vue d'acquérir les bons réflexes et de lutter efficacement contre un début d'incendie.

Modalité d'organisation

Public :	Tout salarié
Prérequis :	Aucun
Effectif :	12 stagiaires maximum par session
Durée :	1 heure 30 min en présentiel
	Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité : mail : contact@2l-ips.com

Cadre réglementaire

Notre intervention permet de répondre aux obligations du chef d'établissement en matière de formation du personnel (Article R4227-38 et R4227-39 du Code du Travail) ainsi qu'aux obligations réglementaires des établissements recevant du public

Intervenants

Sapeurs-Pompiers et Chargés de Sécurité, spécialistes de la prévention en établissements recevant du public, immeubles de grande hauteur, établissement recevant des travailleurs et manifestations - évènementiel.

Programme de la formation

Théorie

- Connaître la réglementation de base relative à la sécurité incendie
- Comprendre les causes, le développement du feu et ses conséquences
- Choisir le moyen d'extinction approprié en fonction de la typologie du feu
- Savoir utiliser un extincteur portatif sur un feu réel

Pratique

- Exercices applicatifs sur générateur de flamme

Outils pédagogiques

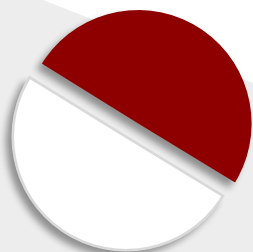
- Visuels sur vidéo projecteur
- Matériel d'expérimentation
- Extincteurs
- Générateur de flamme écologique
- Feedback à chaud

Documents délivrés

- Livret Incendie
- Une attestation de fin de formation « Manipulation du matériel incendie » avec la validation des compétences
- Signature du registre de sécurité

Répartition

50 %
Pratique



50 %
Théorique

MANIPULATION DES MOYENS D'EXTINCTION - UNITE MOBILE -

OBJECTIF :

Cette formation a pour objectif de permettre à tous salariés d'entreprise de savoir manipuler un matériel incendie type extincteur portatif en vue d'acquérir les bons réflexes et de lutter efficacement contre un début d'incendie.

Modalité d'organisation

Public : Tout salarié
Prérequis : Aucun
Effectif : 6 à 8 stagiaires maximum par session
Durée : 1 heure 30 min en présentiel



Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité :
mail : contact@2l-ips.com

Cadre réglementaire

Notre intervention permet de répondre aux obligations du chef d'établissement en matière de formation du personnel (Article R4227-38 et R4227-39 du Code du Travail) ainsi qu'aux obligations réglementaires des établissements recevant du public

Intervenants

Sapeurs-Pompiers et Chargés de Sécurité, spécialistes de la prévention en établissements recevant du public, immeubles de grande hauteur, établissement recevant des travailleurs et manifestations - évènementiel.

Programme de la formation

Théorie

- Connaître la réglementation de base relative à la sécurité incendie
- Comprendre les causes, le développement du feu et ses conséquences
- Savoir reconnaître un signal d'alarme
- Choisir le moyen d'extinction approprié en fonction de la typologie du feu
- Savoir utiliser un extincteur portatif sur un feu réel

Pratique

- Intervention des stagiaires en équipe sur différentes situations d'incendie naissant avec flammes rayonnantes.
- Connaître les contraintes de déplacement en milieu enfumé

Outils pédagogiques

- Visuels sur vidéo projecteur
- Extincteurs
- Unité mobile de formation
- Feedback à chaud

Documents délivrés

- Livret Incendie
- Une attestation de fin de formation « Manipulation du matériel incendie » avec la validation des compétences
- Signature du registre de sécurité

Répartition

60 %
Pratique



40 %
Théorique

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION ET D'EVACUATION

OBJECTIF :

Cette formation a pour objectifs de permettre à l'équipier de 1ère intervention de savoir appliquer les consignes de sécurité et d'évacuation, de savoir utiliser les moyens de première intervention et de réagir efficacement face à un incendie naissant.

Modalité d'organisation

Public :	Personnel désigné EPI-E par l'exploitant
Prérequis :	Aucun
Effectif :	12 stagiaires maximum par session
Durée :	3 heures en présentiel
	Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité : mail : contact@2l-ips.com



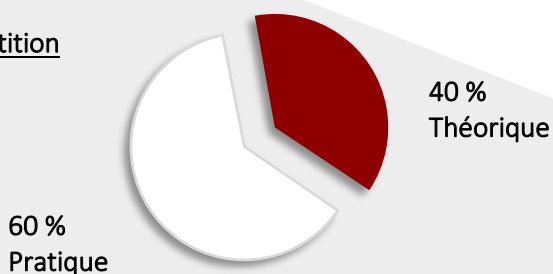
Cadre réglementaire

Notre intervention permet de répondre aux obligations du chef d'établissement en matière de formation du personnel (Article R4227-38 et R4227-39 du Code du Travail) ainsi qu'aux obligations réglementaires des établissements recevant du public.

Intervenants

Sapeurs-Pompiers et Chargés de Sécurité, spécialistes de la prévention en établissements recevant du public, immeubles de grande hauteur, établissement recevant des travailleurs et manifestations - évènementiel.

Répartition



Programme de la formation

Théorie

- Connaître la réglementation de base relative à la sécurité incendie
- Comprendre les causes, le développement du feu et ses conséquences
- Choisir le moyen d'extinction approprié en fonction de la typologie du feu
- Savoir utiliser un extincteur portatif sur un feu réel.
- Être capable de reconnaître un signal d'alarme
- Être capable d'agir en tant que guide file / serre file

Pratique

- Reconnaissance du cheminement d'évacuation.
- Recherche des dispositifs concourant à la sécurité.
- Exercice applicatif sur générateur de flamme écologique

Outils pédagogiques

- Visuels sur vidéo projecteur
- Matériel d'expérimentation
- Extincteurs
- Générateur de flamme écologique
- World Café

Documents délivrés

- Livret Incendie
- Une attestation de fin de formation « Equipier de première intervention et d'évacuation » avec la validation des compétences
- Signature du registre de sécurité

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION ET D'EVACUATION - UNITE MOBILE -

OBJECTIF :

Cette formation a pour objectifs de permettre à l'équipier de 1ère intervention de savoir appliquer les consignes de sécurité et d'évacuation, de savoir utiliser les moyens de première intervention et de réagir efficacement face à un incendie naissant.

Modalité d'organisation

Public :	Tout salarié
Prérequis :	Aucun
Effectif :	12 stagiaires maximum par session
Durée :	3 heures en présentiel



Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité :
mail : contact@2l-ips.com

Cadre réglementaire

Notre intervention permet de répondre aux obligations du chef d'établissement en matière de formation du personnel (Article R4227-38 et R4227-39 du Code du Travail) ainsi qu'aux obligations réglementaires des établissements recevant du public

Intervenants

Sapeurs-Pompiers et Chargés de Sécurité, spécialistes de la prévention en établissements recevant du public, immeubles de grande hauteur, établissement recevant des travailleurs et manifestations - évènementiel.

Programme de la formation

Théorie

- Connaître la réglementation de base relative à la sécurité incendie
- Comprendre les causes, le développement du feu et ses conséquences
- Choisir le moyen d'extinction approprié en fonction de la typologie du feu
- Savoir utiliser un extincteur portatif sur un feu réel.
- Être capable de reconnaître un signal d'alarme.
- Être capable d'agir en tant que guide file / serre file

Pratique

- Intervention des stagiaires en équipe sur différentes situations d'incendie naissant avec flammes rayonnantes
- Connaître les contraintes de déplacement en milieu enfumé
- Reconnaissance du cheminement d'évacuation

Outils pédagogiques

- Visuels sur vidéo projecteur
- Matériel d'expérimentation
- Extincteurs
- Unité mobile incendie
- World Café

Documents délivrés

- Livret Incendie
- Une attestation de fin de formation « Equipier de première intervention et d'évacuation » avec la validation des compétences
- Signature du registre de sécurité

Répartition



Evacuation

Equipier d'évacuation

Formation au transfert horizontal ERP J & U

Exercice d'évacuation – Rapport d'analyse du risque

Exploitation d'un système de sécurité incendie

Formation équipier local de sécurité IGH



EQUIPIER D'EVACUATION

OBJECTIF :

Cette formation a pour objectifs de permettre à l'équipier d'évacuation de savoir appliquer les consignes de sécurité et d'évacuation, de savoir utiliser les moyens de première intervention et de réagir efficacement face à un incendie naissant.

Modalité d'organisation

Public : Personnel désigné équipier d'évacuation par l'exploitant

Prérequis : Aucun

Effectif : 12 stagiaires maximum par session

Durée : 2 heures en présentiel



Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité :
mail : contact@2l-ips.com

Cadre réglementaire

Notre intervention permet de répondre aux obligations du chef d'établissement en matière de formation du personnel (Article R4227-38 et R4227-39 du Code du Travail) ainsi qu'aux obligations réglementaires des établissements recevant du public.

Intervenants

Sapeurs-Pompiers et Chargés de Sécurité, spécialistes de la prévention en établissements recevant du public, immeubles de grande hauteur, établissement recevant des travailleurs et manifestations - évènementiel.

Programme de la formation

Théorie

- Connaître la réglementation de base relative à l'évacuation d'un établissement
- Comprendre les différents types d'évacuation et les techniques de dégagements d'urgence
- Connaître les différents acteurs d'évacuation et leurs rôles
- Être capable de reconnaître un signal d'alarme et les différents moyens de secours
- Comprendre les missions attendues au point de rassemblement

Pratique

- Reconnaissance du cheminement d'évacuation.
- Recherche des dispositifs concourant à la sécurité.

Outils pédagogiques

- Visuels sur vidéo projecteur
- Matériel d'expérimentation
- Feedback à chaud
- Générateur de fumée froide (pour un exercice d'évacuation sur demande de l'exploitant)

Documents délivrés

- Livret équipier évacuation
- Une attestation de fin de formation « Equipier d'évacuation » avec la validation des compétences.
- Signature du registre de sécurité

Répartition



FORMATION AU TRANSFERT HORIZONTAL ERP J & U

OBJECTIF :

Cette formation a pour objectifs de permettre aux personnels chargés de la sécurité de connaître les principes fondamentaux de sécurité spécifiques aux ERP J & U et d'appliquer les consignes d'évacuation et le transfert horizontal du public.

Modalité d'organisation

Public : Personnel désigné équipier d'évacuation par l'exploitant d'un ERP J ou U

Prérequis : Aucun

Effectif : 12 stagiaires maximum par session

Durée : 2 heures 30 minutes en présentiel
+ 30 minutes avec un exercice d'évacuation (en option)



Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité :
mail : contact@2l-ips.com

Cadre réglementaire

Notre intervention permet de répondre aux obligations du chef d'établissement en matière de formation du personnel (Article R4227-38 et R4227-39 du Code du Travail) ainsi qu'aux obligations réglementaires des établissements recevant du public (J35 J36 ; U47)

Intervenants

Sapeurs-Pompiers et Chargés de Sécurité, spécialistes de la prévention en établissements recevant du public, immeubles de grande hauteur, établissement recevant des travailleurs et manifestations - évènementiel.

Répartition



Programme de la formation

Théorie

- Connaître la réglementation de base spécifique aux ERP type J
- Savoir reconnaître un signal d'alarme générale sélective
- Connaître les procédures d'alerte de l'établissement
- Savoir exploiter les bases du système de sécurité incendie (SSI)
- Être capable d'agir en tant qu'équipier d'évacuation en ERP type J : transfert horizontal, évacuation jusqu'au point de rassemblement, accueil des services de secours

Pratique

- Reconnaissance des moyens de secours et du cheminement d'évacuation
- Visite de site

Outils pédagogiques

- Visuels sur vidéo projecteur
- Générateur de fumée froide (pour un exercice d'évacuation sur demande de l'exploitant)
- Feedback à chaud

Documents délivrés

- Livret évacuation type J
- Une attestation de fin de formation « Equipier d'évacuation en ERP type J & U » avec validation des compétences
- Signature du registre de sécurité

EXERCICE D'EVACUATION

RAPPORT D'ANALYSE DU RISQUE INCENDIE

OBJECTIF :

Les exercices d'évacuation permettent aux travailleurs de les sensibiliser à l'utilité de la programmation de ces exercices et de reconnaître le signal sonore. Ils permettent également de vérifier la tenue à jour des consignes et des procédures d'évacuation de l'établissement. Le rapport d'analyse du risque incendie ainsi réalisé, donne au client une photographie du site en matière de prévention des risques.

Modalité d'organisation

Public : Tous les salariés du site d'exploitation

Prérequis : Aucun

Effectif : Tous les occupants du site

Durée : 2 heures / exercice



Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité :
mail : contact@2l-ips.com

Intervenants

Sapeurs-Pompiers et Chargés de Sécurité, spécialistes de la prévention en établissements recevant du public, immeubles de grande hauteur, établissement recevant des travailleurs et manifestations - évènementiel.



Cadre réglementaire

« La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices [...]. Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail. »

[Article R4227-39 du Code du travail](#)

Organisation de l'exercice

- Mise à disposition d'une équipe qualifié en prévention
- Visite préalable de site
- Analyse des éléments visibles concourant à la prévention du risque incendie
- Production d'un rapport d'analyse circonstancié et photographique
- Pilotage d'une réunion de présentation du rapport à la demande du client
- Production d'un rapport spécifique preneur à la demande du client
- Mise à disposition du registre de sécurité

Documents délivrés

- Rapport d'analyse du risque d'incendie
- Signature du registre de sécurité

EXPLOITATION D'UN SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

OBJECTIF :

Cette formation a pour objectifs de permettre au personnel désigné de savoir exploiter un système de sécurité incendie en veille générale et en alarme feu, de savoir identifier les défauts et dysfonctionnements et de savoir y remédier.

Modalité d'organisation

Public :	Personnel désigné par l'employeur ou l'exploitant
Prérequis :	Aucun
Effectif :	10 stagiaires maximum par session
Durée :	1 heure 30 min à 3 heures en présentiel (Dépend du site et de la catégorie du SSI)



Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité :
mail : contact@2l-ips.com

Cadre réglementaire

Notre intervention permet de répondre aux obligations du chef d'établissement en matière de formation du personnel (Article R4227-38 et R4227-39 du Code du Travail) ainsi qu'aux obligations réglementaires des établissements recevant du public.

Intervenants

Sapeurs-Pompiers et Chargés de Sécurité, spécialistes de la prévention en établissements recevant du public, immeubles de grande hauteur, établissement recevant des travailleurs et manifestations - évènementiel.

Répartition



Programme de la formation

Théorie

- Connaître la réglementation de base relative à la sécurité incendie
- Cadre réglementaire et normatif
- Les différentes catégories de SSI
- Les fonctions de mise en sécurité du SSI
- Exploitation d'un SSI en veille générale
- Exploitation d'un SSI en Alarme
- Les défauts et dysfonctionnements possibles
- Conduites à tenir
- Les maintenances et contrôles obligatoires

Pratique

- Exercices applicatifs sur le système de sécurité incendie

Outils pédagogiques

- Visuel sur vidéoprojecteur
- Feedback à chaud

Documents délivrés

- Une attestation de fin de formation « Exploitation du système de sécurité incendie » avec la validation des compétences est délivrée aux stagiaires.
- Signature du registre de sécurité.

FORMATION EQUIPIER LOCAL DE SECURITE IGH

OBJECTIF :

Cette formation a pour objectifs de permettre à l'équipier local de sécurité ou Chef de compartiment en Immeuble de Grande Hauteur, de connaître les règles élémentaires de prévention, de savoir appliquer les consignes de sécurité et d'évacuation, de savoir utiliser les moyens de première intervention et de réagir efficacement face à un début d'incendie

Modalité d'organisation

Public : Personnel ELS ou chef de compartiment désigné par l'employeur ou l'exploitant.

Prérequis : Aucun

Effectif : 12 stagiaires maximum par session

Durée : 1 heure 30 min en présentiel



Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité :
mail : contact@2l-ips.com

Cadre réglementaire

Notre intervention permet de répondre aux obligations du chef d'établissement en matière de formation du personnel (Article R4227-38 et R4227-39 du Code du Travail) ainsi qu'aux obligations réglementaires des immeubles de grande hauteur (article GW 5).

Intervenants

Préventionnistes, Sapeurs-Pompiers et Chargés de Sécurité, spécialistes de la Prévention Incendie en Immeubles de Grande Hauteur.

Répartition



Programme de la formation

Théorie

- Le risque d'incendie dans l'établissement
- Connaissance du feu : triangle du feu
- Classes de feux, agents extincteurs...
- Les différents moyens et procédés d'extinction
- Reconnaissance des moyens de secours de l'établissement
- Utilisation des extincteurs et RIA
- Les consignes de sécurité
- L'alarme et l'alerte
- Principes d'évacuation en IGH

Pratique

- Mise en application lors d'un exercice d'évacuation

Outils pédagogiques

- Visuels sur vidéo projecteur
- Extincteurs
- Générateur de fumées froides
- Générateur de flamme écologique
- Feedback à chaud

Documents délivrés

- Livret Incendie.
- Une attestation de fin de formation « Equipier local de sécurité IGH » avec la validation des compétences est délivrée aux stagiaires.
- Signature du registre de sécurité.

PACK FORMATION

Afin de mieux répondre aux attentes de nos clients, 2L-IPS vous propose de mutualiser les modules de formation. Cela permet d'optimiser les temps de formation d'une part et d'être en accord avec les obligations règlementaires d'autre part :

Apartir de
1250€

PACK 1 : FORMATION INCENDIE MODULE ERP J & U

Equipier(e) de Première Intervention



Formation transfert Horizontal ERP J & U



Exercice d'évacuation Rapport d'analyse

- Articles R4227-28 et suivants du Code du travail
- Arrêté du 25 juin 1980 (MS46 et suivants, U47 et J 39 et suivants)

Apartir de
980€

PACK 2 : FORMATION INCENDIE MODULE ERP J & U

Equipier(e) d'évacuation



Exercice d'évacuation Rapport d'analyse

- Articles R4227-39 du Code du travail
- Article MS 48 et suivants de l'arrêté du 25 juin 1980 modifié

Apartir de
1100€

PACK 3 : FORMATION EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION ET DE SECOURS

Equipier(e) de Première Intervention



Formation Initiation aux Premiers Secours

- Articles R4227-28 et suivants du Code du travail
- Article R4224-4 du Code du travail



Information par mail : poleformation@2l-ips.com

AGENCE OUEST – ILE DE FRANCE – NORMANDIE NORD – OCEAN INDIEN

FORMATION INCENDIE - MODULE ERP J & U

OBJECTIF :

Cette formation composée de trois modules a pour objectif de permettre aux personnels chargés de la surveillance et de la sécurité dans un ERP type J de savoir utiliser les moyens de première intervention lors d'un feu naissant, de connaître et d'appliquer les consignes de sécurité et d'évacuation.

Modalité d'organisation

Public : Personnel exerçant leur activité dans un ERP type J & U

Prérequis : Aucun

Effectif : 12 stagiaires maximum par session

Durée : Une journée en présentiel

Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité :

mail : contact@2l-ips.com



Cadre réglementaire

Notre intervention permet de répondre aux obligations du chef d'établissement en matière de formation du personnel (Article R4227-38 et R4227-39 du Code du Travail) ainsi qu'aux obligations réglementaires des établissements recevant du public type J (J35 et J36).

Intervenants

Sapeurs-Pompiers et Chargés de Sécurité, spécialistes de la prévention en établissements recevant du public, immeubles de grande hauteur, établissement recevant des travailleurs et manifestations - évènementiel.

MODULE 1 : EQUIPIER(E) DE PREMIERE INTERVENTION ET D'EVACUATION

Programme de la formation

Théorie

- Connaître la réglementation de base relative à la sécurité incendie
- Comprendre les causes, le développement du feu et ses conséquences
- Choisir le moyen d'extinction approprié en fonction de la typologie du feu
- Savoir utiliser un extincteur portatif sur un feu réel
- Être capable de reconnaître un signal d'alarme
- Être capable d'agir en tant que guide file / serre file

Pratique

- Exercices applicatifs sur générateur de flamme
- Visite de site



Durée

- 2 heures 30 minutes

Outils pédagogiques

- Visuels sur vidéo projecteur
- Matériel d'expérimentation
- Extincteurs
- Générateur de flamme écologique

MODULE 2 : EQUIPIER D'EVACUATION ERP TYPE J



Programme de la formation

Théorie

- Connaître la réglementation de base spécifique aux ERP type J & U
- Savoir reconnaître un signal d'alarme générale sélective
- Connaître les procédures d'alerte de l'établissement
- Savoir exploiter les bases du système de sécurité incendie (SSI)
- Être capable d'agir en tant qu'équipier d'évacuation en ERP type J & U : transfert horizontal, évacuation jusqu'au point de rassemblement, accueil des services de secours

Durée

- 2 heures 30 minutes

Outils pédagogiques

- Visuels sur vidéo projecteur
- générateur de fumée froide
- World Café

MODULE 3 : EXERCICE D'EVACUATION

Organisation de l'exercice

3 scénarios distincts :

- Exercice d'évacuation sur Déclencheur manuel
- Exercice d'évacuation sur Détection incendie dans une chambre
- Exercice d'évacuation sur Détection incendie dans une circulation

Durée

- 1 heure à 1 heure 30 minutes
 - 20 à 30 minutes par exercice d'évacuation



Documents délivrés

- Livret évacuation en type J et U
- Une attestation de fin de formation « Equipier de première intervention et d'évacuation module type J & U » avec la validation des compétences
- Signature du registre de sécurité

Répartition

60 %
Pratique



40 %
Théorique

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION ET DE SECOURS

OBJECTIF :

Cette formation a pour objectifs de :

- Permettre à l'équipier de première intervention de connaître le cadre réglementaire dans lequel il évolue,
- Savoir appliquer les consignes de sécurité et d'évacuation,
- Savoir utiliser les moyens de première intervention et de réagir efficacement face à un début d'incendie,
- Acquérir les connaissances de base au travers une initiation aux premiers secours.

Modalité d'organisation

Public :	Tout salarié
Prérequis :	Aucun
Effectif :	12 stagiaires maximum par session
Durée :	6 heures en présentiel



Pour tout renseignement concernant l'accessibilité, contacter le référent appui à la mobilité :
mail : contact@2l-ips.com

Cadre réglementaire

Notre intervention permet de répondre aux obligations du chef d'établissement en matière de formation du personnel (Article R4227-38 et R4227-39 du Code du Travail) ainsi qu'aux obligations réglementaires des établissements recevant du public

Intervenants

Sapeurs-Pompiers et Chargés de Sécurité, spécialistes de la prévention en établissements recevant du public, immeubles de grande hauteur, établissement recevant des travailleurs et manifestations - évènementiel.

Répartition



Programme de la formation

1^{ère} partie : Equipiers de première intervention

- La réglementation
- Les consignes de sécurité
- Connaissances du feu et des fumées
- Connaissances des moyens d'extinction et leur utilisation
- Conduite à tenir en évacuation
- Exercices applicatifs sur générateur de flamme
- Exercice d'évacuation sur demande

2^{ème} partie : Initiation aux premiers secours

- Protéger
- Alerter
- Secourir

Outils pédagogiques

- Visuels sur vidéo projecteur
- Extincteurs
- Générateur de flamme écologique
- Mannequins de secourisme
- Kit de maquillage
- Défibrillateur de formation
- World Café

Documents délivrés

- Livret Incendie
- Une attestation de fin de formation « Equipier de première intervention et de secours » avec la validation des compétences est délivrée aux stagiaires.
- Signature du registre de sécurité

ILS NOUS FONT CONFIANCE

 **CRÉDIT AGRICOLE**
IMMOBILIER

Quimperlé
communauté
BRO KEMPERLE 



TISHMAN SPEYER

HSBC 


ATALIAN
GLOBAL SERVICES

 **C.I.M.**
CONSULTANT INGENIERIE MANAGEMENT

Amundi
ASSET MANAGEMENT



GLOBAL
multitechniques

Humakey
ATTENTIFS À VOS VALEURS IMMOBILIÈRES

CREDIT SUISSE 


Région
BRETAGNE

 **Union**
Investment


azureva

 **île de France**


WATT
NETWORK

GROUPE
Casino


EUROGEM
Facilities Management

 **Dalmata**
Hospitality

 **RREEF**
Real Estate Investment Managers

 **Invesco**

 **BNP PARIBAS**


ISODET
Isolés et aménagés

 **accessite**

 **CONSTRUCTA**

GROUPE *Mona Lisa*


 **suez**

 **savills**

SwissLife 

 **Grape**
HOSPITALITY

MELIÀ HOTELS
INTERNATIONAL

PONTEGADEA
INMOBILIARIA



INGENIERIE PREVENTION SECURITE

GROUPE ATRIA PREVENTION
The Risk Management Company

AGENCE ILE-DE-FRANCE

sebastien.gal@2l-ips.com

+33 6 03 26 32 62

AGENCE OUEST—SIEGE SOCIAL

contact@2l-ips.com

+33 2 98 71 79 96

AGENCE NORMANDIE

christophe.chapelier@2l-ips.com

+33 6 89 16 31 85

AGENCE OCEAN INDIEN

erwan.fronteau@2l-ips.com

+262 692 32 39 68

